

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU JEUDI 17 AVRIL 2025
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 41
Nb. de représentés : 6
Nb. d'absents : 6

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept avril à 17h04,
le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en
séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation
légale, sous la présidence de Monsieur David
LORION, Maire.

AFFAIRE N° 39/1891 :

Subvention au Centre Communal d'Action
Sociale concernant le financement de l'emploi

ETAIENT PRESENTS :

MM. LORION David, DIJOUX Stéphano, SIGISMEAU
Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine,
TEVANEE Jean François, FERDE Thérèse, VALY Nazir,
FATIMA Sofa, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina,
CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe,
ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot,
ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul,
NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, GUIEN Marie
Claire, PALIOD Marie Claude, PERIANAYAGOM Albert,
BRINDON Marie Line, PAPY Anne Marie, HOARAU
Berthe Denise, CADET André, VON-PINE Bernard,
DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, MOREL
Didier, AGATHE Chantal, JETTER Régine, BELLON
Stéphen, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ACAPANDIE
Freddy, ARAYE Hélène, BEDIER Corine, BOYER Marie
Pascaline, BASSE Pascal, BOYER Thierry.

REPRESENTE (S) :

MM. TAN Willy (par Madame Sabrina TIONOHOUE),
KHELIF David (par Madame Béatrice SIGISMEAU),
MALET Viviane (par Monsieur David LORION),
VAYABOURY Jean Patrick (Madame GUIEN Marie
Claire), RAYMOND Edmée (par Madame AGATHE
Chantal), RIVIERE Christelle (par Monsieur Stéphano
DIJOUX).

ABSENTS :

MM. RAVAT Adame, BALAYA GOURAYA Armand,
SAUTRON François, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël,
GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le
conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Hélène ARAYE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 23 avril 2025 et la convocation du
Conseil Municipal faite le 11 avril 2025.



Le Maire

David LORION

Accusé de réception préfecture
974-219740164-20250417-5910014 DE
Date de télétransmission : 23/04/2025
Date de réception préfecture : 23/04/2025

Affaire n°39/1891 : Subvention au Centre Communal d'Action Sociale concernant le financement de l'emploi.

Cellule de Développement Social et Economique Local - Direction Générale des Services à la Population

Le Maire expose à l'Assemblée que dans le cadre du dispositif des emplois aidés, la Commune est sollicitée pour apporter une aide au financement complémentaire des postes validés par France Travail pour l'année 2025.

A cette fin, le Centre Communal d'Action Sociale sollicite l'attribution d'une subvention pour le financement du complément de résiduel de 500 000 € lui permettant de financer en partie le recrutement des emplois aidés sur des postes d'assistants aux personnes âgées, d'agents de crèches, d'animateurs périscolaires, d'intervenants sociaux, d'agents administratifs, d'ouvriers polyvalents, d'animatrices de résidences et d'aides à domicile.

Le versement de cette subvention fera l'objet d'une convention précisant les engagements des parties et les modalités d'évaluation des missions.

Le financement de cette mesure est opéré par prélèvement sur la ligne budgétaire :
420 657363 123 RESIDUEL RE25000020

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- **D'APPROUVER l'attribution de la subvention au Centre Communal d'Action Sociale,**
- **D'APPROUVER la convention ci-annexée,**
- **DE L'AUTORISER, à SIGNER toutes les pièces administratives et financières se rapportant à cette affaire.**

P/EXTRAIT CONFORME,



Le Maire

David LORION